

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 16 mai 2016 et signé par le greffier et le maire ou la personne qui présidera cette séance.

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE D'ACTON VALE

S.O.  
2016-05-02

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, lundi le deuxième jour du mois de mai de l'an deux mille seize à vingt heures (20:00) et à laquelle sont présents:

Monsieur Yves Arcouette, conseiller district no. 1  
Madame Suzanne Ledoux, conseillère district no. 2  
Monsieur Raymond Bisailon, conseiller district no. 3  
Monsieur Yvon Robert, conseiller district no. 4  
Monsieur Bruno Lavallée, conseiller district no. 5  
Monsieur Patrice Dumont, conseiller district no.6

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Éric Charbonneau.

Madame Nathalie Ouellet, OMA, directrice générale et Madame Claudine Babineau, OMA, greffière assistent également à cette assemblée.

Rs.2016-05-173

**ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Le conseiller Patrice Dumont propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 02 mai 2016 avec les modifications suivantes :

**AJOUTER :**

**5.8 Résolution pour mandater la MRC d'Acton afin d'apporter une modification au règlement de zonage 069-2003 (zone 120).**

**5.9 Résolution relative à une demande formulée au Ministère des Transports du Québec ainsi qu'au député.**

**15.2 Résolution pour autoriser l'augmentation du coût d'inscription proposée par le club de gymnastique les Élans d'Acton Vale.**

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2016-05-174

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 AVRIL 2016.**

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 18 avril 2016 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture (art. 333, LCV);

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 avril 2016 tel que rédigé par la greffière.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

#### **CORRESPONDANCE.**

Rs.2016-05-175

#### **INVITATION AU TOURNOI DE GOLF DES GENS D'AFFAIRES DE LA RÉGION D'ACTON.**

Attendu que la Chambre de commerce invite les membres du conseil au tournoi de golf des gens d'affaires de la région d'Acton, formule 5 à 7;

En conséquence, le conseiller Yvon Robert propose, appuyé par le conseiller Patrice Dumont et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 560 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-110-00-310, à Chambre de commerce de la région d'Acton, afin de permettre les inscriptions suivantes :

Quatre (4) personnes au coût de 140 \$ chacune pour le golf, voiturette et souper. Ce tournoi aura lieu le vendredi 10 juin 2016 au Club de Golf Acton Vale.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2016-05-176

#### **INVITATION AU « 65<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE FONDATION DU CERCLE ET AU 39<sup>e</sup> GALA PERSONNALITÉ » ORGANISÉ PAR LES FILLES D'ISABELLE D'ACTON VALE.**

La conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu d'autoriser une dépense d'un montant de 76 \$ ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-110-00-310, pour acheter DEUX (2) billets au coût de 38,00 \$ chacun à Filles d'Isabelle d'Acton Vale, afin de permettre à DEUX personnes d'assister au « 65<sup>e</sup> Anniversaire de fondation du cercle et au 39<sup>e</sup> Gala Personnalité » qui aura lieu le 21 mai 2016 et d'offrir un cadeau d'une valeur approximative de 100 \$ à la récipiendaire.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2016-05-177

#### **DÉPÔT D'UNE LETTRE DE TOXI-CO-GÎTES**

Attendu que Toxi-co-Gîtes veut tenir un barrage routier à l'angle des rues de Roxton et d'Acton, la fin de semaine du 3, 4 et 5 juin 2016;

En conséquence, le conseiller Patrice Dumont propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale autorise Toxi-co-Gîtes à tenir une activité de levée de fonds à l'intersection des rues de Roxton et d'Acton, **seulement le 4 juin 2016, de 9h à 15h;**

Que la sollicitation soit effectuée conformément aux dispositions du Code de sécurité routière;

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise, pour fins d'information, au Service des Travaux publics ainsi qu'à la Sûreté du Québec.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR DES CONSEILLERS (ÈRE) AINSI QUE LE PAIEMENT DE CES DÉPENSES.**

Aucune dépense prévue.

Rs.2016-05-178

**DÉPÔT ET ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014 DE LA COOPÉRATIVE D'HABITATION BONEMINE D'ACTON VALE ET AUTORISATION DU PAIEMENT DE LA CONTRIBUTION DE LA VILLE.**

Suite au dépôt des états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 soumis par la Coopérative d'habitation Bonemine d'Acton Vale, la conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

D'accepter les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 tel que soumis; la quote-part de la Ville étant établie à 10 % de 6 765 \$;

D'autoriser le paiement d'un montant total de 676.50 \$, à même le poste budgétaire 02-520-00-970, à la Coopérative d'habitation Bonemine d'Acton Vale, ce montant représentant la contribution de la Ville pour l'année 2014.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2016-05-179

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER MADAME JOANNE JOANNETTE À PRÉSENTER UNE DEMANDE DE PERMIS POUR LA VENTE DE BOISSONS ALCOOLISÉES À LA RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX DU QUÉBEC.**

Attendu que la Foire Agroalimentaire aura lieu les 8, 9 et 10 juillet 2016 au parc Donald Martin;

Attendu que les organisateurs prévoient la vente de boissons alcoolisées pour cette activité;

Attendu qu'une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées doit être présentée à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec;

Le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Yvon Robert et il est résolu d'autoriser Mme Joanne Joannette à présenter une demande de permis pour la vente de boissons alcoolisées à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec pour la tenue de la Foire Agroalimentaire les 8, 9 et 10 juillet 2016.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2016-05-180

**SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE DE LA MRC D'ACTON – ADOPTION DU PLAN DE MISE EN ŒUVRE.**

Attendu que, conformément à l'article 16 de la *Loi sur la sécurité incendie*, chaque municipalité locale de la MRC d'Acton doit adopter un plan dans lequel sont traduites les actions et conditions permettant la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI);

Attendu que la mise en œuvre du SCRSI implique, entre autres, l'adoption de mesures réglementaires, l'établissement de mesures d'inspection, de procédures d'alerte, de mobilisation et de déploiement des ressources ou la programmation d'activités de formation des effectifs;

Attendu que le projet de SCRSI, incluant le plan de mise en œuvre, a fait l'objet d'une consultation auprès des municipalités locales de la MRC d'Acton et des MRC dont le territoire est contigu à celui de la MRC d'Acton;

Attendu qu'une assemblée publique de consultation a eu lieu, à cet égard, le 14 avril 2016;

Attendu que les membres du conseil ont pris connaissance du contenu du plan de mise en œuvre;

En conséquence, le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu :

D'adopter, tel que soumis, le plan de mise en œuvre devant être annexé au projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé de la MRC d'Acton.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2016-05-181

**DÉPÔT ET ACCEPTATION DU PLAN D'INTERVENTION (ANNÉE 2015) POUR LE RENOUELEMENT DES CONDUITES D'EAU POTABLE, D'ÉGOUT ET DES CHAUSSÉES.**

Attendu qu'en 2007, la Ville d'Acton Vale avait mandaté la firme EXP pour l'assister dans la préparation de son premier plan d'intervention et que ce plan avait été préparé suivant le guide d'octobre 2005 du MAMROT (devenu MAMOT) et n'incluait pas l'égout pluvial ni les chaussées;

Attendu que le MAMOT a publié au mois de novembre 2013, un nouveau guide d'élaboration d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout et des chaussées et que les prochaines versions des plans d'intervention devront être élaborées à partir de ce nouveau guide;

Attendu que suite au mandat qui lui a été accordé par la Ville, résolution 2015-05-170, la firme EXP, dépose le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout et des chaussées;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Patrice Dumont et il est résolu :

D'accepter, tel que déposé par la firme EXP le plan d'intervention (année 2015) pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égout et des chaussées;

De transmettre une copie du plan d'intervention au Ministère des Affaires municipales et Occupations du territoire.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2016-05-182

**DEMANDE DE PARTENARIAT - COOPÉRATIVE JEUNESSE DE SERVICES (CJS) D'ACTON VALE.**

Attendu que la Coopérative Jeunesse de Services d'Acton Vale (CJS), offre pour une 10<sup>e</sup> année, une expérience de travail aux étudiants de la région;

Attendu que le principal objectif de cette initiative est de créer une coopérative de travail estivale avec des jeunes âgés entre 12 et 17 ans;

Attendu que la Ville est sollicitée afin de permettre d'offrir une expérience de travail estivale enrichissante pour ces jeunes;

En conséquence, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Yvon Robert et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 300 \$ ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-190-00-970, au CJS d'Acton Vale à titre de commandite.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2016-05-183

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT DU DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 6 – TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DE L'USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE.**

Attendu la présentation, pour fins de paiement, du décompte progressif no.6 – relatif aux travaux de mise aux normes de l'usine de production d'eau potable;

Attendu la recommandation de monsieur Jean-Pierre Fortier, ingénieur, chargé de projet adjoint de la firme exp;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

D'autoriser le paiement d'une retenue de 312 842.39 \$ taxes incluses, à T.G.C. Inc. à titre de paiement du décompte progressif no. 6;

De financer cette dépense de 312 842.39 \$ à même les fonds prévus au règlement d'emprunt 272-2014;

D'autoriser la directrice générale, madame Nathalie Ouellet, OMA à signer, pour et au nom de la Ville, ledit décompte progressif no. 6 – Travaux de mise aux normes de l'usine de production d'eau potable.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2016-05-184

**RÉSOLUTION POUR MANDATER LA MRC D'ACTON AFIN D'APPORTER UNE MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE 069-2003 (ZONE 120).**

Attendu que la Ville désire modifier le règlement de zonage afin de modifier les limites de la zone 120 et d'en revoir les usages;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Patrice Dumont et il est résolu :

De mandater le Service d'Urbanisme de la MRC d'Acton afin de modifier le règlement de zonage no. 069-2003, afin de modifier les limites de la zone 120 et d'en revoir les usages permis.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2016-05-185

**RÉSOLUTION RELATIVE À UNE DEMANDE FORMULÉE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC AINSI QU'AU DÉPUTÉ.**

Attendu que la Route 116 Est est une route provinciale et très achalandée;

Attendu l'état pitoyable de la Route 116 Est;

En conséquence, le conseiller Patrice Dumont propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale fait la demande au Ministère des Transports du Québec, ainsi qu'au député Alain Lamontagne, afin qu'il y ait réfection de la chaussée de la route 116 est, entre Acton Vale et Ste-Christine.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

... Dépôt des rapports des départements suivants relativement aux achats

municipaux :

- a) Greffe municipal et Cour municipale
- b) Services culturels et sportifs
- c) Travaux publics
- d) Direction générale
- e) Bibliothèque municipale
- f) Urbanisme
- g) Trésorerie
- h) Incendie
- i) Traitement de l'eau et épuration des eaux
- j) Ressources humaines

**Le conseil prend acte.**

Rs.2016-05-186

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT DES DÉBOURSÉS ET COMPTES À PAYER.**

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu d'approuver les déboursés et comptes ci-après et qu'ils soient payés et que ceux payés avant la présente soient ratifiés :

<b>Liste des paiements préautorisés :</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Liste des chèques émis et des paiements directs du 31 mars au 24 avril 2016</li></ul>	67 635.12 \$
<ul style="list-style-type: none"><li>• Paiements par AccèsD du 01 avril au 30 avril 2016</li></ul>	186 459.22\$
<ul style="list-style-type: none"><li>• Salaires et REER pour le mois d'avril 2016</li></ul>	112 557.60 \$
<b>Liste des comptes à payer :</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Pour le mois d'avril 2016</li></ul>	341 149.73 \$
<b>Grand Total</b>	<b>707 801.67 \$</b>

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2016-05-187

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER L'EMBAUCHE ÉTUDIANTE : AIDE-INSPECTEUR POUR LA SAISON ESTIVALE 2016.**

Attendu les besoins du service d'urbanisme pendant la période estivale;

Attendu la recommandation de la coordonnatrice aux Ressources humaines et communications et de la directrice générale de procéder au rappel de l'étudiante de l'an dernier qui a eu une évaluation positive;

En conséquence, la conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

D'autoriser l'embauche de :

Nom	Emploi	Taux	Durée	Heures Sem
Kim St-Louis	Aide-inspecteur	12.34\$ (2 <sup>e</sup> été)	Été 2016	35

Sa date d'embauche est prévue pour le 16 mai 2016.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2016-05-188

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER L'EMBAUCHE DE PERSONNEL.**

Attendu la parution d'offres d'emploi étudiant pour l'été 2016 publiées dans le Journal La Pensée de Bagot et sur le site internet de la Ville;

Attendu la recommandation de la coordonnatrice aux Ressources humaines et communications et des directeurs des services concernés;

En conséquence le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu:

D'autoriser l'embauche du personnel suivant :

**Entretien des espaces verts :**

Nom	Emploi	Taux	Durée	Heures Sem
Antoine Gervais	Espaces verts	13.84\$ (4 <sup>e</sup> été)	Été 2016	40
Émilie Laliberté	Espaces verts	13.84\$ (4 <sup>e</sup> été)	Été 2016	40
Rose-Marie Gazaille	Espaces verts	13.84\$ (4 <sup>e</sup> été)	Été 2016	40
William Bombardier	Espaces verts	13.09\$ (3 <sup>e</sup> été)	Été 2016	40

**Coordonnateur gymnastique**

Nom	Emploi	Taux	Durée	Heures Sem
Meredith Nogues	Coordonnateur gymnastique	15.39\$ (4 <sup>e</sup> été)	Été 2016	40h

**Moniteur gymnastique :**

Nom	Emploi	Taux	Durée	Heures Sem
Vickie Goulet	Animateur gymnastique	13.64\$ (3 <sup>e</sup> été)	Été 2016	40h
Kelly-Ann Timmons	Animateur gymnastique	12.89\$ (2 <sup>e</sup> été)	Été 2016	40h
Daphnée Timmons	Animateur gymnastique	12.89\$ (2 <sup>e</sup> été)	Été 2016	40h
Marika Goyette	Animateur gymnastique	12.89\$(2 <sup>e</sup> été)	Été 2016	40h

**Animatrice bibliothèque :**

Nom	Programme	Taux	Date D'embauche	Heures Sem
Ariane Messier	Animatrice bibliothèque	11.59\$ (1 <sup>er</sup> été)	Été 2016	20h pour l'été
Dominique Proulx	Animatrice bibliothèque	11.59\$ (1 <sup>er</sup> été)	Été 2016	20h pour l'été

**Aide travaux publics :**

Nom	Programme	Taux	Date D'embauche	Heures Sem
Raphaël Letarte	Aide-travaux publics	12.34\$ (2 <sup>e</sup> été)	Été 2016	40
Adam Robidoux	Aide-travaux publics	13.09\$ (2 <sup>e</sup> été)	Été 2016	40

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**DÉPÔT DU RAPPORT D'EMBAUCHE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE.**

En vertu de l'article 5 du règlement 158-2007, voici un engagement qui a été autorisé par la Directrice générale.

Pour faire suite au besoin du département des Services culturels et sportifs pour la saison estivale 2016, il y a eu un affichage interne et un affichage externe.

M. Francis Racine a été embauché comme employé temporaire à temps plein, Classe 3. Il sera rémunéré selon le salaire à l'embauche d'une classe 3, prévu à la convention collective. Il a débuté le mercredi 27 avril 2016.

**Le conseil prend acte.**

Rs.2016-05-189

**ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LA FOURNITURE D'UNE RÉTROCHARGEUSE.**

Attendu que la Ville a procédé, le 28 avril 2016 à 14 h 00 à l'Hôtel de Ville, à l'ouverture de soumissions pour la fourniture d'une rétrochargeuse;

Attendu que les documents étaient disponibles sur le site SEAO et que la Ville a reçu deux (2) soumissions;

Attendu la recommandation de monsieur Stéphane Bombardier, contremaître des Travaux publics;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 126 518.77 \$, plus taxes, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 22-300-10-000 pour la fourniture d'une rétrochargeuse avec option 1;

De financer cette dépense à même les surplus libres. De renflouer les surplus libres du montant recouvré des assurances ;

D'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit : **Nortrax** au coût de 126 518.77 \$, plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2016-05-190

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER L'AUGMENTATION DU COÛT D'INSCRIPTION PROPOSÉE PAR MUSIPHONIE.**

Attendu que Musiphonie soumet une demande à l'effet d'augmenter le coût d'inscription pour « Harmonie Relève » pour l'année 2016-2017;

En conséquence, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'autoriser Musiphonie à augmenter le coût d'inscription pour la saison 2016-2017. Le coût d'inscription est déterminé comme suit :

Année 2016-2017 :

	Tarif non subventionné	subv. 60%	Tarif subventionné
Harmonie Relève	250.00 \$	150.00 \$	100.00 \$

Année 2015-2016 :

	Tarif non subventionné	subv. 60%	Tarif subventionné
Harmonie Relève	200.00 \$	120.00 \$	80.00 \$

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

Rs.2016-05-191

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER L'AUGMENTATION DU COÛT D'INSCRIPTION PROPOSÉE PAR LE CLUB DE GYMNASTIQUE LES ÉLANS D'ACTON VALE.**

Attendu que le club de gymnastique les Élans d'Acton Vale soumet une demande à l'effet d'augmenter le coût d'inscription pour la saison 2016-2017;

Attendu les recommandations de Stéphane Chagnon, directeur des Services culturels et sportifs;

En conséquence, le conseiller Patrice Dumont propose, appuyé par le conseiller Yvon Robert et il est résolu :

D'autoriser le club de gymnastique les Élans d'Acton Vale à augmenter le coût d'inscription pour la saison 2016-2017. Le coût d'inscription pour 2016-2017 est déterminé comme suit :

<b>Athlètes nbr heures d'ent/ sem.</b>	<b>Total 2016-2017</b>	<b>Subvention de la Ville</b>	<b>Coûts parents</b>
groupe 12 h	977.00 \$	250.00 \$	727.00 \$
groupe 9h	847.00 \$	250.00 \$	597.00 \$
groupe 6h	704.00 \$	250.00 \$	454.00 \$
groupe 5h	676.00 \$	250.00 \$	426.00 \$
groupe 4h	635.00 \$	250.00 \$	385.00 \$
groupe 3h	556.00 \$	250.00 \$	306.00 \$
groupe 2h	494.00 \$	250.00 \$	244.00 \$
grou. 1,5h	421.00 \$	250.00 \$	171.00 \$
Bouts choux 2-3 ans			
Groupe 1h (4ans)	328.00 \$	197.00 \$	131.00 \$

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**... VARIA**

Rs.2016-05-192

**VOTE DE FÉLICITATIONS.**

Le conseiller Patrice Dumont propose et il est unanimement résolu de féliciter monsieur Éric Ducharme pour l'organisation d'un match-bénéfice de 24 heures de hockey pour l'association du Baseball mineur région d'Acton, qui a eu lieu les 30 avril et 1<sup>er</sup> mai dernier.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.**

**PÉRIODE DE QUESTIONS.**

La période de questions débute à 20 h 10.

M. Raynald Larocque	<ul style="list-style-type: none"><li>• Rétère sa demande relativement à la 2<sup>e</sup> couche d'asphalte pour le carré Jean-Pierre-Beaudry.</li></ul>
M. Marc-André Bisailon	<ul style="list-style-type: none"><li>• Apporte des commentaires relativement au pavage du carré Jean-Pierre-Beaudry.</li><li>• Demande pourquoi la 2<sup>e</sup> couche n'a pas été faite en temps et lieu.</li></ul>
M. Pierre Bond	<ul style="list-style-type: none"><li>• Demande si la demande au MTQ est pour la réfection du pavage et si oui, combien de demandes la Ville devra faire.</li></ul>
M. Gabriel Guilbert	<ul style="list-style-type: none"><li>• Demande pourquoi a-t-il reçu un avis lui demandant de démanteler son abri tempo.</li></ul>

Aucune autre question n'étant formulée, la période de questions se termine donc à 20 h 30.

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à vingt heures et trente minutes (20;30)

Éric Charbonneau  
Maire

Claudine Babineau, OMA  
Greffière

### **CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS**

Je, Sylvie Guay, CPA, CMA, trésorière, certifie par la présente que la Ville d'Acton Vale dispose des crédits budgétaires et extra-budgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procès-verbal sont projetées.

\_\_\_\_\_  
Trésorière

\_\_\_\_\_  
Date